



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 mars 2024

Marie GUÉVENOUX, ministre déléguée chargée des Outre-mer, et les maires de Martinique, amplifient la mobilisation face au risque chlordécone

En présence de la ministre déléguée chargée des Outre-mer, Mme Marie GUÉVENOUX, une charte d'engagement tripartite entre l'Association des Maires de Martinique (AMM), la préfecture et l'Agence Régionale de santé (ARS) a été signée aujourd'hui à Fort-de-France. Ce partenariat vise à accentuer la mobilisation contre le risque chlordécone en Martinique, améliorer l'efficacité des mesures du Plan Chlordécone et leur appropriation par les martiniquaises et martiniquais.

Déjà très engagée dans la lutte contre l'exposition à la chlordécone, l'Association des Maires de Martinique s'engage pour amplifier les diagnostics des sols ou les tests de chlordéconémie auprès des administrés et porter au cœur des communes une information détaillée sur les processus d'indemnisation des victimes avec l'appui de l'État.

Cette charte d'engagement ouvre également la voie au développement sur tout le territoire martiniquais des programmes « Jafa Communes » et « Jafa Écoles » qui promeuvent notamment auprès des populations et des jeunes une alimentation saine pour lutter contre le risque d'exposition aux pesticides, notamment à la chlordécone.

Enfin, cette charte d'engagement va permettre une meilleure formation et une sensibilisation des agents municipaux aux outils de lutte contre l'exposition à la chlordécone. Des ambassadeurs « Jafa chlordécone et autres pesticides » seront formés pour répondre aux besoins d'accompagnement des populations.

La ministre des Outre-mer, Mme Marie GUÉVENOUX, a souligné que « le partenariat que nous signons aujourd'hui entre la préfecture, l'Agence régionale de santé et l'Association des maires de Martinique est à l'image de l'esprit collectif et de coopération avec lesquelles nous devons avancer pour répondre aux attentes de nos concitoyens de Martinique et de Guadeloupe, et tracer un chemin vers le "zéro chlordécone" ».

Fred-Michel TIRAULT, 1^{er} vice-président de l'Association des Maires de Martinique, représentant Justin PAMPHILE son président, s'est félicité d'un « *partenariat gagnant-gagnant qui va renforcer les capacités des maires à répondre aux défis liés au risque chlordécone* ».

N.B : PJ Plan Chlordécone IV

Contacts presse

**Service de presse de Marie GUÉVENOUX,
Ministre déléguée chargée des Outre-mer**
Mél : mompresse@outre-mer.gouv.fr

Jacky SINOSA
Directeur de l'Association des Maires de Martinique (AMM)
Mél : jsinosa@assomaires972.com